



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question au Gouvernement n° 122

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Hervé de Charette.

M. Hervé de Charette. Monsieur le président, la règle de ces séances de questions d'actualité, c'est que, à des questions courtes, succèdent des réponses brèves de la part des membres du gouvernement. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

M. Jacques Fleury. On a voté contre le bizutage ici.

M. le président. Monsieur de Charette, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous appliquer à vous-même la règle, de gagner du temps et de poser vite votre question. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Hervé de Charette. Rassurez-vous, ma question sera brève, mais je voudrais d'abord dire à Mme le secrétaire d'Etat au tourisme (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste) que nous avons été contents d'apprendre que l'excédent de la balance commerciale dans ce secteur était en hausse de 25 %. J'espère seulement qu'elle ne pense pas que c'est grâce à elle ou au Gouvernement.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste. - M. le Premier ministre se tourne vers M. de Charette.) Monsieur le Premier ministre, si vous voulez prendre la parole, vous pouvez.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Oui !

M. Hervé de Charette. Je suis un citoyen comme les autres, aussi respectable que les autres, même par le Premier ministre. (Huées sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. Un petit peu de silence s'il vous plaît. On va retrouver tous ensemble le calme qui sied à notre séance. Chacun va écouter tranquillement les questions, et les réponses. M. de Charette a déjà utilisé plus de deux minutes du temps de parole de l'UDF. Il a la parole, et lui seul.

M. Jacques Fleury. Sans provocation !

M. Hervé de Charette. Monsieur le président, mes chers collègues, le groupe UDF enquête sur une disparition et j'espère que Mme Aubry voudra bien m'éclairer (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) Le groupe UDF recherche 350 000 emplois promis à la jeunesse de France pendant les élections législatives.

Pendant ces élections, monsieur le Premier ministre, madame la ministre de l'emploi, vous avez promis 700 000 emplois à la jeunesse de France.

Nous avons attendu de longs mois (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste) et, au mois de septembre, finalement, vous êtes venue expliquer ici même comment 350 000 emplois publics ou à caractère public seraient créés.

Aujourd'hui, nous voudrions savoir ce que sont devenus les 350 000 emplois promis à la jeunesse de France dans le secteur privé.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Demandez aux patrons !

M. Hervé de Charette. On devait, paraît-il, en parler à la conférence sur la durée du travail et sur l'emploi. Rien n'est venu. La question est simple, madame la ministre: que sont ces promesses devenues ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du

Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Effectivement, monsieur le député, ainsi que vous venez de le rappeler, les 350 000 premiers emplois sont en marche.

M. Jean-Michel Ferrand. Avec nos impôts !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Dès cet après-midi, avec M. le Premier ministre, nous allons signer avec un certain nombre de communes et de conseils généraux - et vous verrez qu'ils seront nombreux, dans les jours qui viennent - la mise en place de ces premiers emplois qui, entre secteur public et secteur privé, dans le secteur associatif et le secteur des nouveaux biens collectifs, vont permettre, en l'espace de trois ans,...

M. Jean-Michel Ferrand. Avec les impôts !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. ... à 350 000 jeunes d'exercer les nouveaux métiers de demain qui répondent aux besoins de la population en termes de qualité de vie.

M. Alain Barrau. Très bien !

Mme Odette Grzegorzulka. Bravo !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous reconnaissez que cela existe. Vous y contribuez et nous en sommes ravis. C'est la preuve que cela va dans le bon sens. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

Vous nous demandez où sont les 350 000 autres emplois. C'était l'un des points de la réunion du 10 octobre que le Premier ministre a présidée, auquel, en dépit des problèmes, des critiques, des désaccords, l'ensemble des organisations patronales et syndicales ont donné leur accord.

Nous avons déposé sur la table des partenaires sociaux un dossier montrant très clairement que, dans tous les secteurs économiques, depuis le début de 1990, la place de l'emploi des jeunes s'est réduite de 10 % à 50 % : fortes baisses des embauches, contrats de travail précaires, ou efforts moindres que par le passé pour la formation en alternance.

L'ensemble des organisations patronales et syndicales se sont mises d'accord pour réaliser branche par branche, et c'est déjà commencé, un diagnostic de la place des jeunes dans l'embauche, la pyramide des âges, les emplois en alternance, les formations qui leur sont consacrées.

Cette première période s'achèvera en fin d'année.

Dès le mois de janvier, et tout le monde en est d'accord, pour les branches qui ne se seraient pas réunies, le ministère de l'emploi réunira quant à lui des commissions mixtes pour que le diagnostic soit établi.

Entre janvier et juin, et tout le monde en est d'accord, des programmes d'embauche, de formation et de lutte contre la précarité des jeunes seront mis en place.

J'espère, monsieur le député, qu'avant le mois de juin nous pourrons vous dire comment l'ensemble des activités du secteur privé auront contribué à redonner de l'espoir aux jeunes, comme nous l'avons fait dans le secteur parapublic. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.)

M. Pierre Lellouche. Baissez les impôts ! Baissez les charges !

Données clés

Auteur : [M. Hervé de Charette](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 122

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 1997, page 4956

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 octobre 1997